**29ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(15 - 26 janvier 2018)**

**Tonga**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le lundi 15 janvier 2018 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord féliciter la délégation de Tonga pour la présentation de son rapport.

La France encourage le Royaume de Tonga, au lendemain des élections de novembre 2017, à renforcer les progrès constatés en matière de droits de l’homme depuis le dernier examen périodique universel.

La France recommande notamment au Royaume de Tonga de :

* ratifier les principales conventions internationales sur les droits de l’homme, notamment le pactes internationaux relatifs aux droits civils et politiques et aux droits économiques, sociaux et culturels, les conventions sur l’élimination de toute forme de discrimination à l’égard des femmes, contre la torture, sur les personnes handicapées ;
* adhérer au statut de Rome sur la Cour pénale internationale.
* créer une institution nationale des droits de l’homme, qui pourrait s’appuyer sur l’Ombudsman récemment mis en place.
* promouvoir l’égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre les violences domestiques./.

Je vous remercie./.